



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca



INFO – CONSEIL MUNICIPAL

Réunion de novembre 2023

Pour faire suite à la réunion du conseil qui s'est tenue le **13 novembre dernier**, voici les principales décisions et les projets en cours.

En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion vous pouvez le consulter sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Ma municipalité/Séances du conseil.

Nomination du maire suppléant

À tous les 4 mois, le conseil municipal nomme un maire suppléant au cas où monsieur le maire devrait s'absenter. Le conseil a nommé monsieur Michel Beaumier pour les 4 prochains mois.

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

En vertu de l'article 358 de la « Loi sur les élections et référendum LERM », tout membre du conseil doit :

- chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, le membre du conseil dépose devant celui-ci une déclaration de mise à jour.

Monsieur le maire Gérard Bruneau, madame la conseillère Sophie Gagnon, messieurs les conseillers Stéphane Gagnon, Donald Jacob, Mario Massicotte et Yannick Marchand ont déposé leur déclaration à la réunion du 13 novembre 2023.

Règlement numéro 2023-635 modifiant le règlement de zonage concernant les normes de contingentement des élevages porcins

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2023-625 afin d'établir une concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC des Chenaux. L'objet de ce règlement vise toute nouvelle installation d'élevage porcin sur des terrains distincts qui doit être implantée à au moins 1 000 mètres de toute autre installation d'élevage porcin.

Vous pouvez consulter le règlement sur le site internet de la Municipalité au www.st-maurice.ca sous l'onglet Services aux citoyens/Règlements d'urbanismes/Zonage.

Pour toutes informations concernant le règlement, vous pouvez contacter monsieur Yves Laflamme au 819 374-4525 ou par courriel ylaflamme@st-maurice.ca.

Nomination d'un pompier éligible à la fonction de lieutenant en remplacement de monsieur Joé Brouillette

Étant donné le désistement de monsieur Joé Brouillette de son poste de pompier éligible pour des raisons personnelles et pour faire suite à la recommandation du Service incendie lors de l'appel de candidatures ainsi que des entrevues avec les personnes intéressées, le conseil municipal a entériné la nomination de monsieur Guillaume Roy au poste de pompier éligible à la fonction de lieutenant.

Bravo monsieur Roy et merci aux personnes intéressées qui ont signifié leur intérêt pour ce poste.

Second projet de règlement numéro 2023-632 modifiant le règlement de zonage 2009-498 (Service et atelier artisanal)

Suite à la consultation publique qui s'est tenue le 16 octobre 2023, des modifications ont été apportées au projet de règlement initial. Les modifications apportées au Groupe service artisanal sont valides pour les usages des « Service de soudure (sans atelier d'usinage) et Service de réparation de petits moteurs à essence ».

Aucune activité liée à ces usages :

1. Entre 18 h et 8 h les jours de semaine;
2. Les samedis et les dimanches;
3. Les jours fériés.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter monsieur Yves Laflamme au 819 374-4525 ou par courriel ylaflamme@st-maurice.ca. Vous retrouvez le second projet de règlement sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Services aux citoyens/Règlements d'urbanisme/Zonage.

Reddition de compte pour le programme PRABAM

Le conseil municipal a accepté la reddition de compte concernant le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux. Le montant total de la subvention s'élevait à 148 113 \$. Les dépenses réalisées pour la rénovation ou amélioration des bâtiments s'établissent comme suit pour un total de 146 718 \$:

- | | |
|---------------------|-----------|
| 1. Bureau municipal | 37 279 \$ |
| 2. Salle municipale | 82 176 \$ |
| 3. Caserne | 22 906 \$ |
| 4. Garage municipal | 4 357 \$ |

Études géotechniques pour la demande de financement concernant le ponceau du rang Sainte-Marguerite

Le conseil municipal a accepté la soumission de FNX INNOV concernant les services professionnels pour la réalisation d'une étude géotechnique et de caractérisation environnementale dans le projet de remplacement d'un ponceau au rang Sainte-Marguerite au montant de 35 555,57 \$ plus les taxes applicables. Ce montant est nécessaire pour l'analyse finale de la subvention déposée au Ministère en septembre dernier.

Remise de méritas



Monsieur le maire Gérard Bruneau au début de la réunion a remis à monsieur Donald Jacob une plaque Méritas 2023 pour son implication depuis 20 ans au conseil municipal. Félicitations monsieur Jacob pour votre implication !

Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion aura lieu **lundi le 11 décembre à 19h** dans la salle municipale en haut. Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister.

Dévoilement des résultats de la classification 2023 des Fleurons du Québec



La Paroisse de Saint-Maurice reçoit 4 fleurons !

Tout un honneur pour mesdames Sophie Gagnon conseillère responsable de l'embellissement et Andrée Neault directrice générale d'avoir assisté au gala de remise des fleurons. La Municipalité a obtenu son 4^e fleuron. Nous en sommes très fier et allons travailler fort pour obtenir le 5^e fleuron récompense ultime !



Offre d'emploi - « Préposé(es) à l'entretien de la patinoire »

Le service des loisirs recherche des préposés(es) à l'entretien de la patinoire. Les préposés(es) devront avoir 16 ans et plus et être **disponibles** de la fin décembre à la mi-mars.

Tâches: Entretien de la patinoire et toutes autres tâches connexes.

Compétences: Débrouillard, responsable, ponctuel et ayant le sens des responsabilités.

Faire suivre votre CV avant 12h vendredi le 1^{er} décembre 2023 à l'attention de madame Karine Dufresne par courriel à : infocitoyens@st-maurice.ca

Collecte pour les paniers de Noël – Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb passeront dans les résidences le **25 novembre prochain de 9 h à 12 h** pour faire une collecte pour les paniers de Noël. Des bénévoles seront également présents à l'intersection de Saint-Jean et Notre-Dame pour y recevoir vos dons. Les Chevaliers de Colomb vous remercient à l'avance pour votre générosité.



La guignolée des médias
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MORAINÉ

JEUDI 7 DÉCEMBRE

Le Centre d'action bénévole de la Moraine participe à nouveau cette année à la Guignolée des médias Mauricie Centre du Québec.

Cette année, cet événement aura lieu le **7 décembre**.

Si vous désirez vous joindre à nous pour cette activité en nous offrant quelques heures de bénévolat, N'HÉSITÉZ PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS AU 418-328-8600.

Merci spécial aux municipalités de St-Luc-de-Vincennes et St-Maurice pour leur collaboration, au ministère des Transports du Québec et à la Sûreté du Québec poste des Chenaux pour leur soutien.

Merci également aux Gîtes des sœurs de St-Luc-de-Vincennes ainsi qu'à la Maison des jeunes de Saint-Maurice pour leur hospitalité lors de cette journée.

IL Y AURA TROIS POINTS DE CUEILLETTE :

- À ST-MAURICE, À LA JONCTION DU RANG ST-JEAN ET DE LA RUE NOTRE-DAME
- À ST-LUC-DE-VINCENNES, À LA JONCTION DU RANG ST-ALEXIS ET DE LA ROUTE 359.
- À ST-NARCISSE, À L'ÉPICERIE L'INTERMARCHÉ.

(SI VOUS PASSEZ À CES INTERSECTIONS DURANT LA JOURNÉE, FAITES UN DON ET DE CETTE FAÇON, VOUS SEREZ ASSURÉS QUE CELUI-CI IRA POUR DES GENS DE CHEZ VOUS).

LES ADOLESCENTS DE ST-MAURICE VOUS INVITE À LEUR

MARCHÉ DES FÊTES

SAMEDI LE 9 DÉCEMBRE DE 13 À 16H

2391 Rang St-Jean, St-Maurice

Nos jeunes vous ont fabriqué plusieurs items de Noël pour financer leurs activités.

VENEZ LES ENCOURAGER!

- Cartes de Noël
- Bougies
- Ornements
- Chocolat chaud
- Pâtisseries

MAISON DES JEUNES ST-MAURICE

Marché de NOËL

02 et 03 décembre 2023 de 10 h à 16 h et bien plus !

Il y aura un restaurant sur place

2^e édition

organisé par : Équipe communautaire de Saint-Maurice

Salle municipale de Saint-Maurice
2431, rang Saint-Jean, Saint-Maurice

(magasiner vos cadeaux de Noël uniques et faits chez nous avec amour !)

Concert de Noël

Dimanche 10 décembre 2023 - 14h

Information :

- Johanne Lebel - 819-374-3371
- Carole Lefebvre - 819-692-2427

20\$

Les Petits Chanteurs de la Maîtrise du Cap
Église de St-Maurice